



## ***Bordeaux et la « culture coloniale » 1850-1940***

Christelle Lozère \*

Avec la constitution de l'empire colonial, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Bordeaux, dont la tradition commerçante était déjà bien établie, rêvait de devenir la « capitale coloniale de la France » en concurrence avec les villes de Paris, Marseille et Lyon.

Face à la méconnaissance des Français sur ces pays et ces peuples aux « mœurs curieuses et sauvages », les élites bordelaises cherchèrent à promouvoir les produits en provenance des colonies et, en même temps, à diffuser l'idée et le goût des cultures coloniales. Les expositions industrielles, commerciales et artistiques se révélèrent comme un moyen particulièrement efficace de vulgarisation populaire.

### ***La création des salons coloniaux en province***

Aussi Bordeaux, riche de son expérience et de ses échanges avec les colonies et l'étranger, fut-elle en 1850 la première ville de France, et même d'Europe, à prendre l'initiative d'inclure un salon colonial dans une exposition officielle. Organisée par la Société philomathique de Bordeaux, celle-ci ouvrit le 6 juillet, au premier étage de l'aile droite de l'ancien Palais de Justice (alors sis au 30, allées de Tourny) <sup>1</sup>. Artistes et industriels répondirent en grand nombre à la manifestation et les Bordelais purent admirer un véritable « bazar universel » <sup>2</sup> d'objets d'art

et industriels venus de toute la France, mais aussi d'Algérie et des colonies — ces derniers n'étant néanmoins pas autorisés, en raison des réticences locales, à participer aux concours et à recevoir des récompenses. A l'exposition des Beaux-Arts, des sujets orientalistes dans le goût de l'époque, furent aussi présentés, tel *L'Embarquement d'Abd-El-Kader* à Bordeaux, de Stanislas Gorin, actuellement conservé au musée des beaux-arts. L'œuvre fut critiquée par la *Revue drolatique*, non pas pour son romantisme audacieux, mais pour son sujet faisant écho avec l'actualité politique <sup>3</sup>.

Mais sans sous-estimer l'importance de cette première démarche bordelaise, l'idée en province d'une rencontre pacifique qui rassemblerait les produits et les objets du commerce, de l'industrie et des arts du monde entier s'est véritablement concrétisée après l'Exposition universelle de Londres de 1851 et celle de Paris de 1855. Symbole de progrès, la province imita la capitale en ouvrant modestement leurs

\* . . Maître de conférences en histoire de l'art (UAG). Auteur de *Bordeaux colonial*, Editions Sud Ouest, 2007. Prix du Musée d'Orsay 2011 pour sa thèse de doctorat.

1. . . Bénard, 1899.

2. . Ce premier salon colonial fut en réalité très modeste, seuls quelques objets furent exposés par des exposants locaux.

3. . *Revue le drolatique du salon de l'exposition bordelaise*, Bordeaux, Feret frères, 1850.

concours régionaux à la mondialisation<sup>4</sup>. Les expositions universelles étaient décrites par la province française comme des modèles à suivre et la filiation était proclamée dans les catalogues d'exposition. Bordeaux, en 1854, considéra son exposition comme le « champ d'essai »<sup>5</sup> de l'exposition universelle à venir et celle-ci fut estimée *a posteriori* comme « une des plus remarquables après celle de la capitale »<sup>6</sup>. Nantes, en 1861, évoqua à plusieurs reprises l'impact sur les régions des expositions de Londres et de Paris. Chaumont considéra les expositions provinciales comme des « corollaires indispensables », qui permettaient à ceux qui n'ont pu se rendre aux expositions universelles de Londres ou Paris de bénéficier « de précieuses études »<sup>7</sup>. Tout comme le Havre, en 1868, déclara vouloir organiser un « brillant corollaire » de l'exposition universelle de 1867 à Paris et, en 1887, affirma être le « prologue »<sup>8</sup>, « la répétition générale » de l'exposition de 1889<sup>9</sup>.

Les premières expositions provinciales étaient donc perçues non pas comme des concurrentes à celles de la capitale, mais comme de grandes manifestations de la vie active de la province et d'heureuses tentatives de décentralisation. Elles symbolisaient le mouvement, la prospérité et le dynamisme des villes organisatrices. Elles faisaient partie d'une tradition locale — un projet souvent porté, comme à Bordeaux, par une société savante — qui avait pour but de stimuler en priorité le commerce régional et témoignait également d'un désir de reconnaissance nationale. Bordeaux, organisa ses expositions par le biais de sa Société philomathique, laquelle avait une double fonction : la mise en place de cours professionnels et l'organisation d'expositions périodiques. Sur le même principe, l'exposition de Cherbourg de 1879 était née grâce à sa Société artistique et industrielle, créée en 1871, qui avait pour finalité de « s'occuper de tout ce qui concerne l'Industrie, les Arts et l'Instruction Publique, dans le département de la Manche »<sup>10</sup>. De même, depuis 1858, la ville de Chaumont, par le biais de la Société industrielle, agricole et horticole de la Haute-Marne, mettait en place dans la ville des expositions industrielles, commerciales et horticoles.

## ***Salon colonial et identité portuaire***

En étudiant la carte géographique des salons coloniaux, il semblerait que la présence des produits coloniaux dans les expositions françaises témoignait en premier lieu des activités maritimes et portuaires des villes ouvertes sur l'océan, tandis que l'objet d'art et d'ethnographie renvoyait aux nouvelles sciences (ethnologie, anthropologie, archéologie, etc.), au goût pour l'« Histoire naturelle » et pour l'exotisme qui se développait dans les milieux scientifique, maritime et marchand.

En dépit de l'absence de discours autour des salons dans les catalogues d'expositions, cette présence coloniale semblait être pour les villes portuaires une nécessité. Bordeaux, en 1850, constatait le souci des professionnels à identifier, connaître et faire découvrir aux consommateurs l'ensemble des produits commerciaux venus d'ailleurs, et notamment des colonies françaises. Ces productions étaient certes considérées comme un vivier potentiellement extraordinaire, mais leur méconnaissance restait un frein au commerce et à l'industrie. Il n'est, par conséquent, pas étonnant de constater que les premiers organisateurs des « salons coloniaux » appartiennent au milieu du négoce et étaient donc particulièrement concernés par ce genre de difficultés et attentifs à elles. Aussi, pour le jeune directeur bordelais Alexandre Léon, la présence des produits des colonies et de l'Algérie dans les expositions de la Société philomathique était un moyen de permettre l'initiation et de « fixer l'attention (...) des agriculteurs, des industriels, des commerçants sur les produits issus de pays lointains »<sup>11</sup>. Ces personnes seraient alors susceptibles d'encourager le commerce local et national, d'ouvrir des marchés, de créer des débouchés et des réseaux. Les expositions étaient alors l'occasion, pendant quelques semaines ou quelques mois, de faire découvrir aux professionnels et aux consommateurs des produits lointains mal connus. Raoul Girardet met en effet en évidence l'indifférence et l'ilotisme des Français à la fin du Second Empire sur les « choses coloniales »<sup>12</sup>. De même, Emile Dupont, rapporteur de l'exposition de Beauvais de 1885, remarquait cette « profonde ignorance » des Français et soulignait la nécessité de faire découvrir, à travers les expositions commerciales, les « produits si variés de nos colonies »<sup>13</sup>.

4. . Expositions ouvertes aux colonies en province au XIXe siècle : Bordeaux, 1850-1854-1859 ; Besançon, 1860 ; Nantes, 1861 ; Metz, 1861 ; Bordeaux, Chaumont, 1865 ; Le Havre, 1868 ; Lyon, 1872 ; Cherbourg, 1879 ; Bordeaux, 1882 ; Rochefort, 1883 ; Nice 1883/1884 ; Rouen, 1884 ; Beauvais, 1885 ; Cherbourg, Bourges 1886 ; Le Havre, Toulouse, 1887 ; Dunkerque, 1891 ; Tours, Montauban, 1892 ; Lyon, 1894 ; Bordeaux, 1895 ; Rouen, 1896.
5. . *Avis sur la neuvième exposition de la Société philomathique*, Bordeaux, le 10 janvier 1854.
6. . Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la ville de Bordeaux, 13 mai 1859.
7. . Haas, Claude-Pierre-Marie, *Société industrielle, agricole et horticole de la Haute-Marne, 1865, Exposition de Chaumont, Catalogue*, Chaumont, Cavaniol imprimeur, 1865, p. 8.
8. . *Journal Havre-Exposition, Revue hebdomadaire illustrée*, 14 mai 1887, n° 7.
9. . Boulanger, 1891.
10. « Statuts », *Société artistique et industrielle de Cherbourg, Statuts et règlement d'administration intérieure*, Cherbourg, Imprimerie Emile Le Maout, 1906, p. 1.
11. . Bénard, 1899.
12. . Girardet, 1972.
13. *Compte-rendu de l'Exposition industrielle, horticole, artistique et scolaire de 1885, premier fascicule*, Beauvais, Schmutz, 1888.

La peur de la concurrence étrangère et l'idée que les autres pays pourraient être en avance dans la connaissance des produits coloniaux de leurs Empires étaient aussi les premiers arguments qui conduisirent le ministre Anne-Charles Hérisson à encourager en 1883 la création des musées commerciaux et coloniaux en province.

Mais comment expliquer la présence de « salons coloniaux » dans les villes qui n'ont pas d'ouvertures maritimes ou au premier abord de liens évidents avec l'Outre-mer. Les expositions de Metz en 1861, Chaumont en 1865 ou Beauvais en 1885 avaient ouvert leurs portes aux colonies alors que ces villes ne sont pas des ports. Les intérêts et les besoins étaient-ils les mêmes ? Nous répondrons que les enjeux économiques avec l'Outre-mer n'étaient certes pas comparables aux villes maritimes, mais que, dans les discours, nous retrouvons la même volonté de s'ouvrir à la mondialisation, le même engouement pour les expositions universelles et le même patriotisme français qui poussèrent les organisateurs à recevoir du Ministère de la Marine et des Colonies, dans leurs pavillons d'expositions, les produits de l'Empire, et cela dans le principal but d'encourager le projet colonial national. Nous noterons également la proximité géographique de certaines villes avec la capitale, qui voyait dans les expositions provinciales à la fois un moyen efficace de vulgariser à l'échelle nationale la cause coloniale et un champ d'essai pour les expositions universelles. Par exemple, l'exposition algérienne de Metz semblait être en réalité une exposition parisienne transportée en province.

## *L'Outre-mer sur les Quinconces*

Phénomène national, le goût pour l'« ailleurs » gagna toute la Gironde. Après avoir inauguré, en 1863, un casino mauresque, un an plus tard, Arcachon fit construire un buffet chinois, près de la gare, afin d'accueillir les voyageurs. Assimilés au bien-être et à la détente, la nouvelle ville balnéaire girondine accorda une place à l'orientalisme et aux chinoiseries, puisant ses formes, son inspiration dans l'architecture rêvée des palais des Mille et Une Nuits et du palais du thé du Tonkin. A Bordeaux, comme dans les autres ports, les notables – capitaines de navires, négociants, magistrats, médecins et pharmaciens – rapportaient de leurs expéditions des souvenirs : des collections d'objets exotiques et des récits de voyages. Edouard Bonie consacrait son temps libre à la création d'un musée qui fut donnée à sa mort, par testament, à la ville de Bordeaux<sup>14</sup>. Le créole Octave Giraud, rédacteur à la *Tribune de la Gironde* et poète bordelais, né en Guadeloupe en 1826, dénonçait en 1860 l'esclavage qui perdurait dans les colonies<sup>15</sup>. Fils d'un esclavagiste, élevé par une nourrice noire, il fit parler, à travers ses vers à la sensibilité romantique, les anciens esclaves après un retour aux sources émouvant<sup>16</sup>. La mort prématurée de ce

poète, très aimé par les Bordelais, soutenu par Victor Hugo, eut pour conséquence malheureuse de laisser son œuvre inachevée et méconnue.

A son niveau modeste, Bordeaux poursuivit son œuvre de propagande en faveur des colonies et récompensa l'Algérie et la Guadeloupe lors de la IXe exposition philomathique de 1854, située pour la première fois sur la place des Quinconces. Le comité organisateur y édifia pour l'occasion un Palais provisoire destiné à accueillir les bals et les concerts, mais surtout 600 industriels et 2000 objets exposés.

En 1859, lors de la Xe manifestation, le salon colonial grandit en importance et accueillit en nombre des produits de Guadeloupe, de Martinique, de la Réunion, d'Algérie, mais aussi des Landes, région alors considérée comme « colonie en voie de défrichement »<sup>17</sup>. Les îles des Antilles envoyèrent des échantillons de bois, de gommages, des liqueurs, du rhum, des tafias et du maïs ; la Réunion, du café et de la vanille ; l'Algérie expédia des substances animales et végétales, marbres, ardoises, minerais de toutes sortes, pierres, échantillons de bois, armes, collections naturelles et archéologiques<sup>18</sup>.

Les organisateurs affirmèrent solennellement en 1865 l'« internationalité » de la XIe exposition qui intégra également l'Espagne et le Portugal. L'inauguration eut lieu le 15 juillet, et la cérémonie fut présidée par Forquade de la Roquette, vice-président du Conseil d'État, désigné par l'Empereur. L'esplanade des Quinconces fut en fête pendant trois mois, durant lesquels l'exposition, qui s'étendait sur 12 000 m<sup>2</sup> n'accueillit pas moins de 300 000 visiteurs. Parmi les nombreux stands de l'industrie française, 51 exposants représentaient les Antilles, 4 l'île de la Réunion, 2 la Guyane et 34 l'Algérie. Une exhibition spéciale fut présentée dans la nef latérale sud du Palais d'Exposition, dont l'une des sections fut consacrée aux « Antiquités celtiques et, gallo-romaines », notamment issues de la région d'Agen, mais curieusement mises en parallèle avec des instruments de la Nouvelle-Calédonie d'époque récente. Ce type de comparaison, s'inspirant directement du darwinisme, rappelle le rôle alors prépondérant de la science dans l'affirmation d'une hiérarchie des races, préfigurant et légitimant la cristallisation d'un racisme populaire. On retrouvera six ans plus tard de tels rapprochements au Musée préhistorique et ethnographique du Jardin public qui associa des objets de la préhistoire à des outils contemporains, dits primitifs.

14. Simon, 1985.

15. Giraud, Octave, *L'abolition de l'esclavage, réflexions sur le livre de M. Cochin*, Paris, Editions Auguste Aubry, novembre 1861.

16. Giraud, Octave, *Fleurs des Antilles*, poésies, Paris, Editions Poulet-Malassis, 1862.

17. Bénard, 1899.

18. *Idem*.



La défaite traumatisante de Sedan, infligée par la Prusse en 1871, alimenta la volonté de restaurer la grandeur nationale à l'étranger à travers l'exemple de la mission civilisatrice exercée dans les colonies. Le domaine colonial français s'étendait alors sur presque un million de km<sup>2</sup> et rassemblait environ 5,5 millions d'habitants. Les sections coloniales dans les expositions provinciales se multiplièrent. Le rendez-vous bordelais de 1882 propagea à son tour ces valeurs, renforcées par les récentes conquêtes de la III<sup>e</sup> République en Indochine et en Afrique (Afrique noire, Madagascar, Maghreb). Elle fut déclarée « universelle » pour les vins et « internationale » pour l'agriculture, les beaux-arts et l'industrie. Dans le bâtiment des spiritueux, se côtoyaient des produits d'outre-mer, de Chypre, d'Australie, de Nouvelles-Galles du Sud, du Chili ou de Ténériffe. Au centre de l'exposition vinicole girondine, une magnifique « négresse » en faïence et une fontaine mauresque de la maison Vieillard, aujourd'hui conservées au musée des arts décoratifs de Bordeaux, complétaient l'ornementation de la salle (fig. 1). La négresse et la fontaine, vraisemblablement dues aux artistes Amédée de Caranza et Léon Parvillée, avaient été achetées par le collectionneur Edouard Bonie qui, avec son frère, avait fait de sa maison un musée, comportant de magnifiques pièces exotiques. Le vase porté par la « reine sauvage », parée de bijoux de l'Égypte ancienne, est inspiré, dans sa forme comme dans son décor, « d'un vase arabe ou persan en cuivre damasquiné, servant à rafraîchir les sorbets et boissons »<sup>19</sup>.

Furent aussi présentées à cette occasion d'étonnantes collections privées d'objets d'art exotiques, revenues des quatre coins du monde « dans les bagages de navires de commerce, de missionnaires, de médecins, mais aussi à la demande d'amateurs, bien souvent préhistoriens, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle : « porcelaines du Japon et de Chine, salles turques et indiennes, antiquités égyptiennes et mexicaines ».

19. Branlat, Louis, *Guide général illustré de l'Exposition de 1882 et de l'étranger à Bordeaux*, Bordeaux, Imprimerie Gounouilhou, 1882.

Fig. 1. - *La reine sauvage*, collection Bonie, fut disposée au centre du pavillon des vins à l'exposition de 1882 (aujourd'hui au Musée des Arts décoratifs de Bordeaux).

## ***Bordeaux et le Sénégal, consolidation des liens***

L'Afrique noire était assez peu représentée dans les expositions provinciales du Second Empire : seulement deux exposants à Nantes en 1861. Seule la ville de Bordeaux ouvrit de manière significative les portes de ses manifestations commerciales aux produits sénégalais en 1865. La ville, en effet, avait tissé des liens de négoce avec l'Afrique noire, et en particulier avec le Sénégal, depuis les Lumières : d'abord avec la traite négrière (Bordeaux transporte 150 000 captifs en 411 expéditions, contre 1427 expéditions réalisées à Nantes pour 360 000 captifs) puis par le commerce des produits coloniaux (gomme, arachide, etc.).

En 1820, le Sénégal devint définitivement une possession française. Cette période du début de la colonisation se révéla relativement calme et permit l'installation des commerçants français et notamment de Bordelais (Maurel et Prom, Delile Jay, etc.). Paul Butel explique que ces derniers étaient « de plus en plus intéressés par l'importation de produits africains et mettent en place des comptoirs animant des réseaux de collecte au Sénégal puis en Gambie. Cette activité était déjà intense pour que, en 1823, sur 36 navires français entrés à Saint-Louis du Sénégal, 15 viennent de Bordeaux »<sup>20</sup>. Ainsi des Bordelais s'étaient-ils implantés au XIXe siècle au Sénégal ; et ce lien Sénégal/Bordeaux se renforcera au XXe siècle. Jean Maurel, membre de la Chambre de Commerce de Bordeaux, publia d'ailleurs dans les *Annales de la Faculté de Droit de l'Université de Bordeaux*<sup>21</sup>, en 1953, un fascicule sur « Bordeaux et la Pacification du Sénégal », réalisé grâce aux archives de son illustre famille. Il souligna le rôle actif de la ville « dans le développement du Sénégal » et dans sa phase de pacification à partir de 1851 : cette année, le 8 décembre, une pétition est adressée au gouverneur du Sénégal Auguste-Léopold Protet (1808-1862) par « un groupe de commerçants bordelais » qui avait « jugé nécessaire de faire le point sur la situation dans laquelle se trouvait le Sénégal, et de proposer des remèdes ».

Ce fut donc sous la monarchie de Juillet et le Second Empire que la France posa ses jalons en Afrique, avec des établissements fragiles et limités en Côte d'Ivoire, au Dahomey, au Gabon et au Sénégal. Un homme joua un rôle décisif dans le développement de la domination française au Sénégal : Louis Faidherbe (1818-1889). Ce polytechnicien, officier du Génie, avait servi en Algérie et en Guadeloupe avant d'être placé en 1852 à la tête de la direction du Génie, à Saint-Louis. En décembre 1854, il fut nommé gouverneur du Sénégal et le restera jusqu'en 1865, avec une interruption de deux ans, de 1861 à 1863. Sa présence à l'exposition de Bordeaux en 1865, dans la catégorie philologie, fut hautement symbolique. Rappelons que sa nomination

comme gouverneur du Sénégal avait déjà été sollicitée par les armateurs bordelais, les frères Maurel, bien introduits au ministère<sup>22</sup>. Faidherbe était donc lié à Bordeaux. Gouverneur, mais aussi passionné par les sciences du langage, il publia plusieurs ouvrages et fascicules sur la question des dialectes africains. Notons également la participation de son compagnon Bertrand-Bocandé, qui exposait des produits coloniaux dans la catégorie agriculture. Nantais, Emmanuel Bertrand-Bocandé se faisait appeler « Bocandé », du nom de sa mère, une Bretonne de Malestroit, dans le Morbihan ; de 1859 à son départ définitif pour la France en 1866, il fut le compagnon de Pinet-Laprade et Faidherbe<sup>23</sup>.

Par la présence symbolique de ces figures de la colonisation, cette première participation du Sénégal à Bordeaux dépassa donc le cadre de la simple exhibition de produits à des fins commerciales. Les invitations étaient stratégiques ; les enjeux étaient importants et les manœuvres perceptibles : la présence de Louis Faidherbe et d'Emmanuel Bertrand-Bocandé dans la capitale girondine montrait combien ces expositions de province servaient aussi à l'élite commerçante pour créer des alliances, pour tisser et renforcer des liens économiques, politiques et amicaux avec de grandes personnalités du monde colonial. Elles servaient donc de mises en scènes politiques.

## ***Des expositions comme tremplins économiques et sociaux***

Les exposants apparaissaient donc comme les acteurs de cette nouvelle colonisation (gouverneur, explorateur, découvreur, inventeur, cultivateur expérimental, scientifique, etc.). Comme le soulignent les historiens Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, ce fut réellement à partir de l'Empire de Napoléon III que les prémices d'une « culture coloniale » prirent forme. Les expositions du Second Empire, systématiquement placées sous le patronage de Napoléon III ou de l'Impératrice, devinrent, par la sélection des produits exposés, par leurs provenances géographiques et par le choix des invitations, les témoins de

20. Butel, Paul, « Bordeaux et l'Afrique noire dans la première moitié du XIXe siècle : l'exemple de la maison Delile Jay », p. 310.

21. Maurel, 1953.

22. Une pétition est envoyée par les commerçants de Saint-Louis au ministre de la Marine et des Colonies sollicitant, afin d'être mieux protégés des incursions des Maures, la nomination d'un gouverneur stable, compétent et ferme. Ils précisent le nom de Faidherbe dans cette demande en ajoutant qu'il avait « l'avantage d'avoir étudié le monde musulman en Algérie, d'avoir été au contact des Noirs, pendant deux ans à la Guadeloupe, où il a assisté à la proclamation de la liberté ». Servien, 1991, t. 2, p.72.

23. Saint-Martin, 1989, p. 265-266.

la politique expansionniste, industrielle et agricole ultramarine et le reflet des développements économiques locaux. La scénographie, certes encore balbutiante, témoignait déjà, à travers des premiers « salons coloniaux », d'« une volonté de toucher l'opinion pour la faire vibrer en résonance avec la politique coloniale ». Les expositions apparaissaient donc, dès cette période, comme des lieux de diffusion du « fait colonial ».

Aussi on constate sans surprise que les principaux organisateurs des « salons coloniaux » bordelais appartenaient au milieu négociant qui avait encore de solides intérêts pour le commerce avec les colonies. En effet, l'idée d'introduire un « salon colonial » semblait bien provenir de l'élite commerçante installée dans les villes depuis plusieurs générations : cette élite avait des liens économiques plus ou moins importants avec les colonies et ses membres occupaient des postes stratégiques dans les municipalités et dans des sociétés savantes. A travers la création de ces salons coloniaux, certains individus se mettaient en scène auprès des autorités de l'Etat afin de s'en servir comme des tremplins économiques et sociaux. Ce fut en effet le jeune négociant Alexandre Léon, qui prit l'initiative d'ouvrir le premier salon colonial à Bordeaux ; né le 10 décembre 1824, il était directeur « d'une des maisons de commerce et d'armement les plus anciennes et les plus honorables de Bordeaux, la Maison A. Léon aîné et frères, fondée par son grand-père à la fin du siècle dernier, et dont les relations étaient étendues principalement au Mexique, dans les Mers du Sud, aux Antilles et dans l'Inde ». De même, Émile Fourcand fut l'organisateur de l'exposition de Bordeaux de 1865 ; né le 14 novembre 1819, il était négociant et juriste, ce qui lui permit d'être à trente-deux ans membre du Tribunal de Commerce, où il occupa la fonction de président de 1868 à 1872. Alfred Daney, quant à lui, sera le président du comité d'organisation de l'exposition philomathique de 1882 ; il était né à Marmande en 1832 et succéda à son père en 1870 dans la direction de la maison de commerce Ed. Daney et fils, fondée en 1847. Eugène Buhan, principal organisateur de l'exposition de 1895, était commerçant et docteur en droit ; il dirigea la maison Audinet et Buhan ; né le 29 décembre 1859 et mort le 7 décembre 1936, il siégea au conseil supérieur des colonies et présida la fédération des syndicats de commerce et des vins.

Ces organisateurs-négociants, qui occupaient aussi de hautes fonctions politiques et sociales, étaient soutenus et encouragés aussi bien par des sociétés commerciales, dont les membres du bureau représentaient l'oligarchie locale, que par la municipalité et la chambre de commerce. L'aura de ces hommes, l'estime sociale due à leur fortune, à leur histoire familiale (pour certains) et à leurs signes extérieurs de richesse (hôtels particuliers, châteaux...) entraînaient naturellement leur participation à la vie de la cité. Alexandre Léon possédait par exemple plusieurs propriétés à Bazas et Lesparre. Chaque clan

d'armateurs ou de négociants était lié à des réseaux – usine, matelots, dockers, cordiers, menuisiers – et participaient donc à la dynamique de la ville. *A priori*, leurs noms de famille étaient connus et respectés de tous et inspiraient la confiance. Ils étaient eux-mêmes les fils, voire les petits-fils, de négociants ou d'avocats. C'étaient donc tous des hommes publics : soit des hauts fonctionnaires (préfets) soit des hommes politiques (maires ou conseillers municipaux). Ces titres leur permettaient de faire jouer leurs relations pour obtenir des crédits, trouver un emplacement pour l'exposition ou acquérir les parrainages officiels des ministères. C'étaient des hommes actifs et dynamiques, membres de plusieurs sociétés savantes et de comités de charité locaux. Alexandre Léon était membre de la Société philomathique depuis 1847, et administrateur du Bureau de bienfaisance de Bordeaux depuis 1864. Alfred Daney était membre de la commission administrative des hospices civils de Bordeaux depuis 1871 et membre de la commission de surveillance de l'école normale primaire de la Sauve. Ces hommes étaient pour la plupart en milieu de carrière, encore pleins d'ambition. Par leurs activités économiques et politiques, leur expérience et leur patronyme, ces négociants et industriels avaient eux-mêmes des intérêts particuliers dans l'organisation des expositions. Hommes de pouvoirs, ils étaient chargés de tout ce qui concerne l'exposition : ils nommaient le comité d'organisation, adressaient les demandes et les réclamations, dressaient la liste des exposants et des invités, s'occupaient de la répartition et de la mise en valeur des objets et des produits dans les pavillons. Comme elle se trouvait à la tête de sociétés commerciales, l'organisation des expositions était un atout publicitaire très favorable pour les entreprises et servait de passeport pour pouvoir occuper des fonctions prestigieuses dans les expositions universelles mondiales. Les organisateurs étaient conscients du formidable tremplin politique que représentait la préparation de ces expositions. Pendant des mois, la presse parlait régulièrement d'eux ; les louanges et les remerciements à leur égard ne cessaient pas ; les catalogues et les journaux officiels relataient avec emphase l'historique de l'exposition. Ils bénéficiaient d'un contact privilégié lors des inaugurations avec le Napoléon III ou avec le Président de la République et ses ministres, puisqu'ils étaient en charge des visites officielles des expositions. Les discours d'inauguration et de clôture devant les autorités leur permettaient de mettre en exergue leur goût pour le progrès, leur foi dans la patrie et dans le projet colonial, ainsi que leur volonté de continuer l'œuvre entreprise par l'État, en proclamant que les expositions provinciales étaient des prologues ou des répétitions des grandes expositions universelles<sup>24</sup>.

24. Boulanger, 1991.

La progression de certaines carrières politiques après des expositions étaient aussi significatives. Leur organisation n'était évidemment pas le seul facteur de reconnaissance, mais elle constituait un tremplin très favorable pour l'avenir. Alexandre Léon, organisateur des expositions de Bordeaux en 1850, 1854 et 1859, devint adjoint au maire de la ville de Bordeaux de 1852 à 1861, puis président du Conseil Général de la Gironde en 1877. Emile Fourcand, organisateur de l'exposition de Bordeaux de 1865, devint maire en 1870, représentant de la Gironde à l'Assemblée Nationale et sénateur inamovible en 1875. Alfred Daney, organisateur de l'exposition bordelaise de 1882, fut titularisé en qualité de juge au Tribunal de Commerce la même année et élu maire de Bordeaux à partir de 1884 et pendant douze ans. Paul Soullié-Cottineau fut élu membre du conseil municipal de Bordeaux en 1848 et d'Arcahon en 1887.

En 1854, Jean-Adolphe Alphand, célèbre ingénieur de la ville de Paris, alors en fonction à Bordeaux, organisa l'Exposition de la Société philomathique avec Alexandre Léon. Né à Grenoble le 26 octobre 1817, il était diplômé de l'École polytechnique et devint ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Il fut envoyé à Bordeaux en 1839, où il fut chargé pendant quinze ans des ports et des chemins de fer. Membre du conseil municipal, il s'illustra dans de nombreux travaux et dans l'organisation de fêtes de charité, de 1849 à 1851. Appelé à présider la Société philomathique de Bordeaux en 1853, il organisa avec l'aide d'Alexandre Léon la neuvième exposition industrielle de Bordeaux, inaugurant ainsi une longue série d'expositions sur les Quinconces. La même année, il fut nommé à Paris administrateur et ingénieur en chef des promenades et des plantations, mais il continua de 1858 à 1867 à siéger au conseil général de la Gironde en tant que représentant du canton de Coutras et resta membre honoraire de la Société philomathique<sup>25</sup>. Alphand participa à la rénovation de Paris, dirigée par le baron Haussmann entre 1852 et 1870, en compagnie de l'ingénieur Eugène Belgrand et du jardinier Jean-Pierre Barillet-Deschamps. Ayant déjà acquis à Bordeaux l'expérience de l'organisation d'expositions, il prit une grande part aux travaux des expositions universelles de 1867 et 1878 au jardin du Trocadéro. Il fut nommé directeur général des travaux de l'exposition de 1889.

Les expositions étaient aussi l'occasion pour certains de recevoir en public la légion d'honneur : Paul Soullié-Cottineau fut décoré pendant la visite de l'Empereur à l'exposition de Bordeaux de 1859 pour son action à la Société philomathique ; Emile Fourcand reçut la légion d'honneur pendant l'exposition bordelaise de 1865.

## ***Du salon colonial aux expositions coloniales***

Grâce à la création de son exposition permanente des colonies dans le palais de l'Industrie, l'administration parisienne eut pour projet, dès 1859, de prendre le contrôle progressif des expositions de province, dans un premier temps en proposant un fond d'objets conséquent, puis en devenant le principal organisateur des expositions coloniales nationales. Le but est alors d'unifier les discours afin de ne diffuser qu'un seul message, celui de l'Etat. En effet, les villes portuaires, comme Bordeaux, liées aux colonies par des liens d'affaires et d'amitiés avaient naturellement insérées les produits coloniaux dans les pavillons métropolitains en les classant par catégories d'objets. Les rhums et les liqueurs se trouvaient par exemple dans les pavillons des vins ; les objets de « curiosités ethnographiques » se trouvaient dans les pavillons artistiques. Chaque objet trouvait sa place dans le salon lui correspondant. Or cette scénographie ne permettait pas de différencier et hiérarchiser clairement les colonies au sein des expositions.

Dans ce dessein, l'Etat envoya à partir de 1885 des techniciens scénographes en province, dont Théophile Bilbaut fut la principale figure, qui à l'aide d'outils muséographiques, pédagogiques et pittoresques, facilita l'identification du « salon colonial », afin qu'il devienne une « section coloniale ». Beauvais ouvrit officiellement la première section coloniale de France. Sous contrôle, elle fut constituée exclusivement des collections officielles de l'exposition permanente, dont la scénographie et la lecture de l'exposition avaient été soigneusement étudiées par des spécialistes de la colonisation. L'Etat mit en place ainsi un concept nouveau, vecteur d'enracinement d'un prototype d'exposition à vocation républicaine (c'est-à-dire non élitiste). Certes, les colonies étaient encore présentes à Beauvais dans le pavillon principal, mais elles étaient enfermées « dans un kiosque octogonal édifié au centre du bâtiment ».

La première innovation majeure, apportée par la création des « sections coloniales » consista donc à faire identifier immédiatement au public la place des colonies dans l'exposition, en leur offrant une place centrale et attractive. Le parcours du visiteur était facilité, et les produits étaient plus facilement visibles. La lecture de l'exposition était ainsi simplifiée et le message, immédiat. Certes l'objet exotique était subitement au cœur de la scénographie de l'exposition, mais il était aussi écarté des sections européennes. La séparation entre l'Oc-

25. Féret, Édouard, *Statistique générale du département de la Gironde, première partie Biographie*, Bordeaux, Féret et Fils, 1889.

cident et les mondes d'outre-mer était pour la première fois volontairement marquée. Le regard sur l'objet exotique va être profondément modifié par ce changement, car l'objet était sorti des pavillons artistiques pour être présenté parmi les produits commerciaux de même origine géographique : il n'était plus un objet esthétisé, voire même sacralisé ; il devint un objet fonctionnel, dont la présence avait pour but de servir à illustrer la politique coloniale.

Les expositions coloniales de province, financées en partie par l'État, devinrent ainsi de simples variations des expositions de la capitale. Plus attractives et plus festives, les manifestations s'ouvraient à un public plus large – elles drainaient en effet des millions de visiteurs –, où se révélaient en réalité les ambitions de la politique coloniale française, laquelle façonnait une nouvelle idéologie. En occupant toujours une place centrale, en fournissant des crédits et des collections complètes, en écartant progressivement les exposants amateurs, le ministère des colonies imposait à la province son propre discours.

Les buts poursuivis à travers ce nouveau type d'expositions coloniales étaient divers, à la fois pédagogiques et commerciaux, tout en assurant une évidente fonction de distraction. Des congrès accompagnaient leur organisation, tandis que des fêtes, feux d'artifices ou spectacles venaient égayer les présentations, tantôt savantes, tantôt promotionnelles, d'objets ou de produits importés. Mais le message fondamental tendait à imposer l'idée d'une France bienfaitrice puisque civilisatrice : chaque année, des statistiques, plans, rapports, photographies attestaient ainsi des progrès réalisés sur place. A travers l'acte colonial, la France se plaçait sous le signe du Progrès, dans une dynamique qui la poussait vers la civilisation, la grandeur nationale, la science.

## ***Du rêve colonial : les premiers palais coloniaux***

Ainsi l'exposition coloniale de Bordeaux de 1895 était désormais dirigée par l'Etat, qui apportait un large financement aux philomathes pour l'organisation de la partie coloniale. En effet, très impressionnées par la section coloniale parisienne de 1889, les grandes villes de province souhaitèrent se mesurer à la capitale : Lyon en premier en 1894, suivi de Bordeaux l'année suivante, et Rouen en 1896. Pour cela, seule l'aide de la capitale pouvait permettre aux villes provinces d'être crédibles et ambitieuses.

Toujours organisée sur les Quinconces par la Société philomathique, la manifestation bordelaise de 1895 s'étendit sur 10 ha, dont 3 300 m<sup>2</sup> couverts, et accueillit 10 054 exposants, dont 302 venaient des colonies. Pour l'occasion, le célèbre architecte

de l'exposition universelle parisienne Joseph-Albert Tournaire, fut choisi pour la conception des palais et des pavillons<sup>26</sup>. Parmi les nombreuses constructions (pavillon du Gouvernement, palais de la Presse...), figuraient un palais Colonial, un pavillon de l'Algérie, ainsi que ceux dits « villages exotiques ».

Le palais Colonial, situé près de la porte nord, fut édifié en partie aux frais de la Chambre de Commerce de Bordeaux. A l'intérieur de ce vaste édifice de 624 m<sup>2</sup> répartis sur deux étages, toutes les colonies étaient représentées : Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin, Antilles, Tahiti, Réunion et les contrées africaines. Au rez-de-chaussée, les salles étaient aménagées à l'aide de spacieuses vitrines où s'étagaient les produits (rhums, spiritueux, tafias, épices, condiments, cafés, gommes, résines, caoutchoucs...). Le centre de la salle, outre le salon de lecture avec journaux coloniaux et bibliothèque spécialisée, était réservé à une démonstration de l'emploi que savait faire l'industrie métropolitaine des matières premières issues des colonies : le bois était employé pour confectionner des chefs-d'œuvre d'ébénisterie et de marqueterie, le nickel pour la réalisation d'objets usuels de luxe. Des scènes ethnographiques ornaient par ailleurs chaque angle du pavillon : l'une représentait la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides, l'autre la côte occidentale africaine, la troisième une maison annamite et un temple bouddhiste. A l'étage, cartes, vues et tableaux complétaient l'instruction en établissant un édifiant parallèle avec l'état des colonies telles qu'elles se présentaient vingt-cinq ans plus tôt.

Le pavillon de l'Algérie était construit dans le style du pays : un bâtiment de type arabe avec coupole centrale coiffée de deux dômes latéraux. Les staffs de la façade étaient des moulages pris directement sur des monuments algériens. Deux grandes salles organisaient l'espace intérieur : au centre de la première était disposé un grand bassin autour duquel rayonnaient des plantes exotiques, tandis que la seconde était richement garnie de tentures et d'étoffes réservées à la vente. Les vins algériens tenaient une place de choix dans ce décor où laines et peaux tapissaient les murs. Des vitrines accueillait également des collections de coraux, de bijoux ou d'armes... Enfin, pour le folklore, des spahis, cavaliers des corps auxiliaires d'indigènes de l'armée française en Afrique du Nord, gardaient cérémonieusement l'entrée du bâtiment.

La même année, d'autres pavillons reflétèrent, à travers leur décoration, l'influence alors prégnante des styles importés d'Afrique ou d'Asie. Ce fut le cas de la façade mauresque, dessinée par André Bac, de l'aquarium, ou du petit palais

26. Société philomathique, *Guide Officiel*, treizième exposition, 1895, Bordeaux, Gounouilhou, 1895.



oriental du pavillon Picon, du nom de la liqueur à base de quinquina et de plantes amères inventée par Gaëtan Picon, dont les usines étaient installées sur la rive droite de Bordeaux.

### ***Les villages nègres et annamites***

Mais, comme dans toutes les expositions coloniales depuis celle de Paris en 1889, les « villages exotiques » constituèrent la principale attraction de la manifestation bordelaise. Apparues dans le courant du siècle, les premières exhibitions humaines avaient été popularisées aux États-Unis par Phineas Taylor Barnum et son fameux Musée Américain de Manhattan, créé en 1841, avant que l'Allemand Cari Hagenbeck, surnommé le « roi des zoos », imposa en Europe le modèle de l'exposition anthropo-zoologique, « concrétisée en l'occurrence par une troupe d'hommes «exotiques» avec les animaux les accompagnant ». Le phénomène des « zoos humains » qui s'en inspira, version mercantile des tournées à caractère ethnographique qui sillonnaient le continent avec des vues éducatrices, dura jusque dans les années 1930. Le sauvage y était, selon la pensée dominante de l'époque, « valorisé par des attitudes jugées primitives comme la danse, le musique, le jeu ou le sport. C'est là, et seulement là que l'indigène sorti de son contexte trouvera une place reconnue par la société colonisatrice dans les métropoles européennes ou dans la société capitaliste américaine »<sup>27</sup>.

Situé en retrait des Quinconces, un « village annamite » et un « village nègre » furent ainsi installés sur l'initiative de Ferdinand Gravier, précédemment organisateur d'un même type d'exhibition humaine à Lyon. Dans le village annamite, les visiteurs pouvaient admirer un peintre de kakemos, des sculpteurs, des bijoutiers, des vanniers... Une fumerie d'opium avait été reconstituée et un théâtre local improvisé. Tout était rassemblé pour donner l'illusion des mœurs et du travail en Extrême-Orient. Le village « nègre », quant à lui, était constitué de quelques paillotes minuscules où, là encore, hommes, femmes et enfants assuraient le spectacle : montrés dans des situations orchestrées à l'avance par l'organisateur de l'attraction, ils travaillaient à la forge, à la vannerie ou dansaient au son des tam-tam. Une simple barrière en planches séparait les deux villages : « Rien de si drôle, s'extasiait-on à l'époque, que le mélange de ces Congolais, indolents et superbes et de ces Indochinois, chétifs, remuants, fuyants, et tous, avec leur imberbe visage ridé, semblables à de vieilles femmes »<sup>28</sup>.



Fig. 2. - Le village africain situé sur les Quinconces en 1907, carte postale, col. personnelle.

Cette attraction connut un grand succès, 160 000 visiteurs s'y pressèrent, rapportant 20 000 francs au Comité d'organisation, une des plus belles recettes de l'exposition. Comme dans tous les spectacles de ce type, l'événement majeur de la vie du village fut la naissance d'un petit « négrillon », événement narré par la presse. Bordeaux fut une des rares villes à critiquer et condamner ces exhibitions dégradantes. En publiant un texte critique dans le catalogue d'exposition de 1895, les philomathes ne cachèrent pas leur écœurement face à cet exotisme de pacotille, pour « esprits lents ». Malgré cette prise de position, audacieuse pour l'époque, le village réapparut sur les Quinconces en 1907 par la volonté de la Ligue maritime française (fig. 2).

27. Bancel *et al.*, 2002.

28. Société philomathique, *Guide Officiel*, treizième exposition, 1895, Bordeaux, Gounouilhou, 1895.

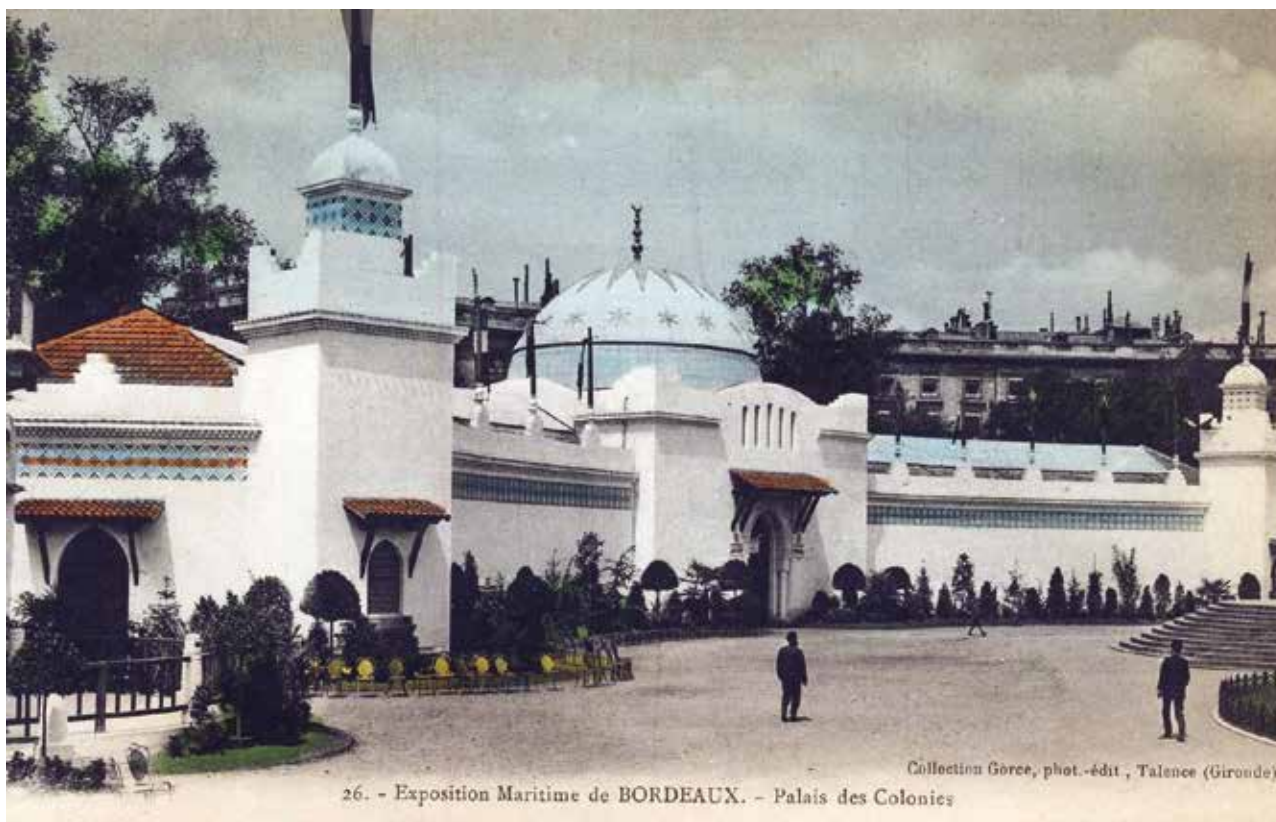


Fig. 3. - Palais des Colonies, exposition maritime de Bordeaux 1907, carte postale, col. personnelle.

### ***Le triomphe bordelais : des expositions aux foires***

L'Exposition de 1895, qui remporta un vif succès, marqua l'apogée de la politique culturelle coloniale bordelaise en cette fin de siècle. Forte d'une telle réussite, la ville renforça son image de grand port colonial et, en 1907, fut choisie par la Ligue maritime française de Paris pour accueillir une nouvelle grande « exposition maritime et internationale ».

L'ouverture officielle eut lieu le 27 avril sur les Quinconces. Comme en 1895, le palais Colonial en constitua l'un des principaux monuments (fig. 3) : d'une superficie de 2500 m<sup>2</sup>, il fut construit par l'architecte adjoint de la ville Léon Drouyn, sous les ordres de Tournaire, dans un style arabe, d'inspiration soudanaise, et se développait en arc de cercle. Sa façade principale était flanquée de tourelles d'angles terminées par de petits dômes. Par souci d'authenticité, les organisateurs en avaient fait surveiller l'entrée par des gardes noirs empruntés aux villages de Ferdinand Gravier, de nouveau présent au rendez-vous bordelais. Les salles renfermaient les produits industriels

et agricoles, les objets d'arts et de curiosités du monde entier. La faculté de Médecine de Bordeaux y exposa des figurines annamites, des masques et des statuettes. À l'écart des autres pavillons, le village africain, ainsi qu'un petit café maure, constitua de nouveau une attraction prisée des visiteurs.

Cependant, la concurrence étrangère, allemande en particulier, et les bouleversements, notamment économiques, causés par le premier conflit mondial, obligèrent progressivement les autorités locales à modifier leurs objectifs. Il ne suffisait plus de montrer les colonies et de vanter leurs produits, il fallait désormais les vendre et ouvrir de nouveaux marchés.

A partir de 1916, Bordeaux organisa ses premières foires modernes (fig. 4). Installées sur la place des Quinconces, elles accueillirent de nouveau les produits en provenance des colonies. Si quelques particuliers, venus des quatre coins du monde, exposaient de l'artisanat et des objets d'art locaux, les principales productions étaient représentées dans des stands spécialement aménagés par les offices et les grandes firmes coloniales. Une abondante documentation était mise à la disposition du public, ce qui ne suffit pourtant pas à masquer le



Fig. 4. - Affiche de la foire de Bordeaux en 1916.



Fig. 5. - Aquarelle de Victor Maris Louis Billard, artiste d'origine caennaise, réalisée lors de son passage à la foire coloniale de Bordeaux en 1924. Musée d'Aquitaine.

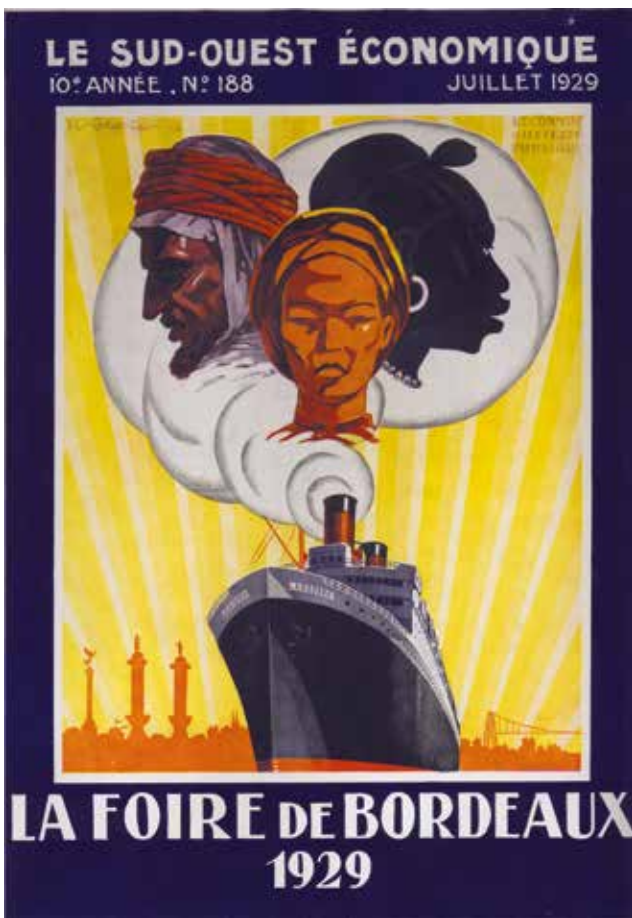


Fig. 6. - Foire coloniale de Bordeaux, affiche 1929, col. personnelle.

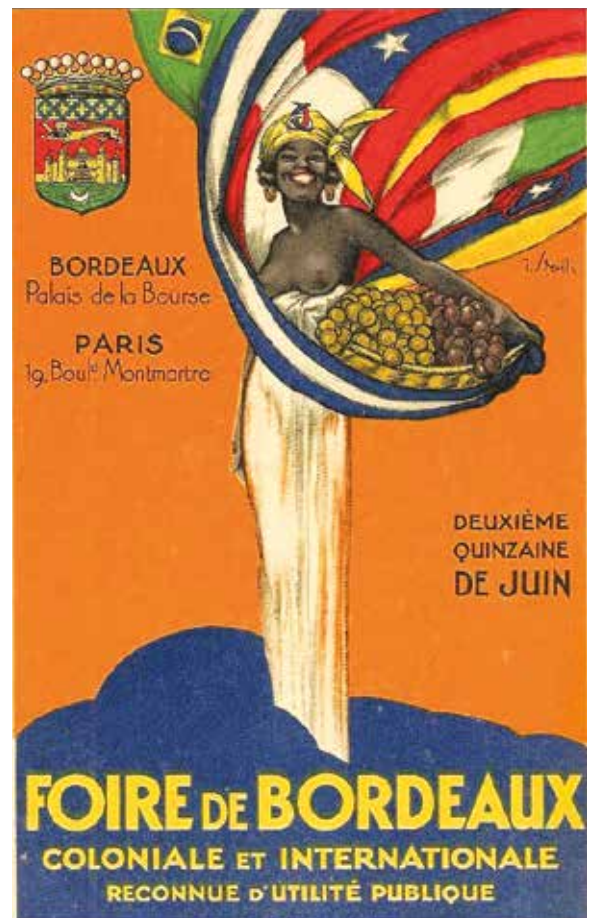


Fig. 7. - Affiche de la foire coloniale, années 30, col. personnelle.



Fig. 8. -  
Camille de Buzon,  
*La gloire du port  
de Bordeaux*, 1938,  
Bourse du travail,  
Bordeaux.

racisme ambiant inhérent à ce type de manifestation : « L'Exposition sera donc non seulement universelle, mais quelque peu rastaquouèresque. Ce n'était certainement pas là le but que se proposaient les organisateurs », put ironiser un chroniqueur marseillais<sup>29</sup> (fig. 5 et 6).

De simples stands, les colonies bénéficièrent à partir de 1923 de pavillons démontables « plus dignes » : une pagode pour l'Indochine, un palais arabe pour l'Algérie et la Tunisie, un souk pour le Maroc et un bungalow pour l'AOF. « Avec les vins exportés, voyageaient rêves et espoirs. La foi coloniale anime toujours leurs descendants et une hérédité triomphante nous attire encore invinciblement vers les richesses nouvelles qui se hâteront vers Bordeaux, comme jadis les nefes de Saint-Domingue, de l'Île de France ou de Bourbon », s'exclamait-on dans le *Sud-Ouest économique* du 8 mai 1923<sup>30</sup>.

Les palais coloniaux, « expressives allégories des bienfaits répandus par la France sur tous les continents », s'installèrent au milieu de jardins luxuriants et d'attractions en tout genre, assurant un dépaysement total où panoramas et dioramas vendaient à l'envi de l'illusion, du rêve colonial. Jusqu'aux années 1940, les plans de l'exposition furent dressés par l'architecte Raoul Perrier, qui composa une harmonie décorative

fortement colorée, jouant des contrastes entre la blancheur des pavillons du Maroc ou de la Tunisie et les briques marron ou terres ocre d'Afrique (fig. 7). En 1935, l'allée des Colonies exprima à la perfection l'ambition de toute une nation : véritable allée triomphale, elle proclamait l'avènement d'un empire qui se voulait moderne, qui se pensait invincible. Quelques années plus tard, sonnera pourtant le glas des illusions...

### *L'art au service de la propagande*

Les grandes expositions bordelaises marquèrent ainsi leur époque en consolidant la vocation coloniale du port, devenu, entre 1920 et 1930, le premier de France pour ses importations venues d'Afrique ou des Antilles. Symbole de cet âge d'or, la commande passée à Marius de Buzon, pour le pavillon de la tour des Vins de l'exposition internationale des Arts décoratifs de Paris en 1925, d'un athlète noir, de dos, en position d'atlante. Celui-ci supportait une sphère symbolisant le globe terrestre et

29. Mirador, *Le Midi colonial*, 14 septembre 1916.

30. Bourdoiseau et Khiari, 1995.

les colonies, tandis que, de chaque côté, des groupes de femmes de tous continents, représentant les diverses implantations de l'empire colonial français, proposaient des denrées exotiques. Une œuvre impressionnante autant par ses dimensions que par le traitement sculptural des figures, se référant à une esthétique robuste et archaïque qui se voulait conforme au primitivisme alors supposé de ces régions. Pour cette scène de marché allégorique, l'artiste s'inspira des nombreux séjours qu'il effectua en Afrique du Nord : pensionnaire de la villa Abd-el-Tif à Alger en 1913, il contribuera par la suite à la formation de l'école d'Alger. Achetée par la ville en 1926 pour orner la salle de conférences de l'ancien Athénée municipal, l'œuvre est aujourd'hui exposée au Musée d'Aquitaine. Quelques années plus tard, en 1938, son frère, Camille de Buzon, livrait à son tour sa vision de *La Gloire du Port de Bordeaux*, en reprenant certains de ces thèmes, pour la décoration du foyer nord de la Bourse du Travail (fig. 8).

### *Les musées coloniaux*

Cependant, les pouvoirs publics, qui s'étaient inquiétés, dès les années 1880, de la concurrence étrangère, imaginèrent des institutions qui pourraient répondre quotidiennement aux besoins des négociants coloniaux, et créèrent une série de musées commerciaux et coloniaux dans les grandes villes françaises. Dans la même volonté commerciale et dans la même soif de connaissance, Bordeaux ouvrit, entre 1871 et 1907, cinq salles de musées consacrées aux colonies.

Une salle des colonies fut créée en 1871 dans le musée préhistorique et ethnographique de Bordeaux où des objets préhistoriques étaient comparés à des objets des « primitifs actuels », provenant de la Nouvelle-Calédonie, de l'Océanie ou de Madagascar, par exemple. En 1877 fut ouvert un musée de matières premières et de produits fabriqués dans l'École supérieure de Commerce de Bordeaux, rue Saint-Sernin, où des objets d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud étaient exposés à des fins pédagogiques. Il ferma après l'ouverture du Musée colonial de Bordeaux au Jardin Public, inauguré en 1901. Agrémenté d'un Institut colonial (place de la Bourse), d'un laboratoire et d'une bibliothèque, le Musée colonial de Bordeaux eut pour vocation de renseigner le visiteur sur les principales cultures coloniales, par la présentation d'échantillons, de cartes et de gravures, et, en même temps, d'offrir aux étudiants des universités et des écoles de commerce un complément aux enseignements qui leur étaient dispensés. En 1913, le musée bordelais proposa une grande « exposition temporaire de l'Afrique Équatoriale Française » (fig. 9). Organisée par le conservateur du musée, Lucien Beille, dans un pavillon du Jardin Public, elle fut inaugurée le 29 juin par le gouverneur général de l'AEF. Deux des quatre salles étaient consacrées

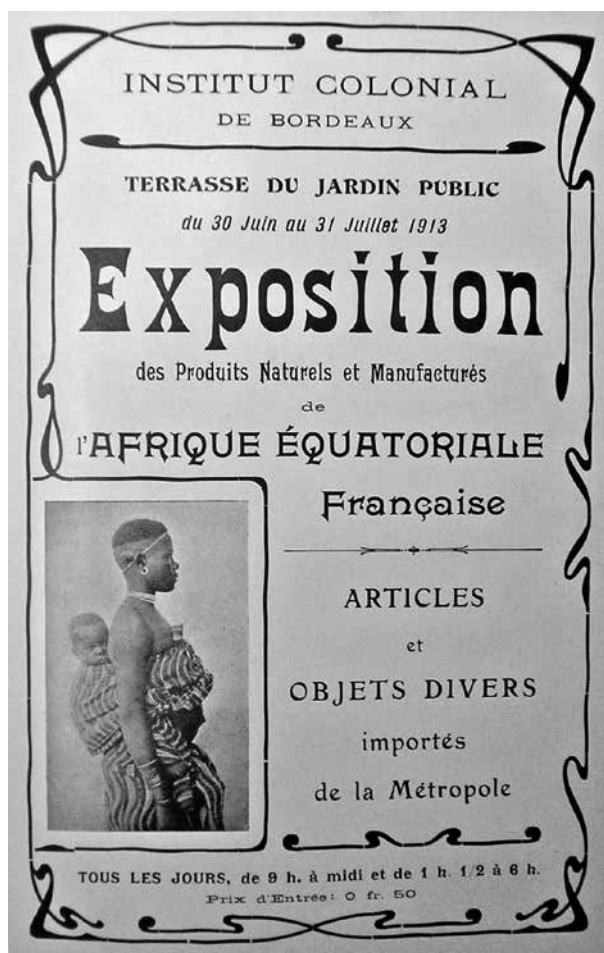


Fig. 9. - Affiche de l'Exposition de l'Afrique équatoriale organisée par l'Institut colonial de Bordeaux, 1913.

aux œuvres de l'Institut, la troisième aux produits importés des colonies et la dernière aux produits fabriqués dans la métropole, vendus dans les colonies et plus spécialement sur le continent africain. Le Congo fut particulièrement mis à l'honneur et de nombreux collectionneurs bordelais exposèrent des objets d'art et de « curiosité » : armes, bijoux, parures, statuettes, fétiches indigènes... Malgré le succès de la manifestation, contribuant à renforcer les liens entre Bordeaux et l'administration coloniale, l'Institut colonial, au budget incertain, ne renouvela pas l'expérience. Le musée resta ouvert jusqu'en 1936, date à laquelle, malgré un projet de réinstallation dans un des hangars du port, il ferma définitivement ses portes.

Dans ce même esprit pédagogique, les premières collections du musée d'ethnographie et d'études coloniales furent constituées dès 1894 au sein de la faculté de Médecine et de



Fig. 10. - Musée d'études coloniales, faculté de Médecine (aujourd'hui collections du musée d'ethnographie de l'Université Bordeaux II, Victor Segalen).

Pharmacie de Bordeaux (fig. 10). Enrichies par des fonds de l'exposition universelle et par des collections déposées dans le sous-sol du musée Guimet, le musée universitaire est officiellement consacré dans la *Petite Gironde* en 1900 et participera à l'aura coloniale de la ville de Bordeaux. A la fois ludique et pédagogique, il était destiné à former par des exemples concrets les étudiants en médecine, et en particulier, ceux de l'école de Santé navale et coloniale. Rapidement, sa renommée dépassa le musée colonial du jardin Public qui connaissait de grandes difficultés.

Enfin fut créé en 1907 le premier musée colonial normal de France à la Sauve-Majeure, près de Bordeaux, qui avait pour but de favoriser la propagation de l'idée coloniale en France en encourageant les jeunes instituteurs à susciter, dès la petite enfance, le goût des vocations coloniales. Musée prototype, il devait servir de modèle pour une étude nationale. Le projet se consuma lors de l'incendie de l'école la même année que l'ouverture.

## ***L'enseignement colonial au cœur de toutes les préoccupations***

Dès les années 1890, l'université de Bordeaux prit conscience de la richesse que pourrait lui apporter l'enseignement colonial : « Qui oserait prétendre que nous ne sommes pas dans un milieu excellent pour développer des vocations colonisatrices. L'université de Bordeaux est donc désignée par des penchants héréditaires de la population qui vit d'autour d'elle pour former des colonisateurs »<sup>31</sup>.

Alors que la faculté de médecine et de pharmacie avait déjà créé un diplôme de médecine coloniale et un cours de pathologie exotique, la commission de l'Institut colonial se réunit, 23 janvier 1902, pour discuter de l'organisation d'un enseignement colonial qui s'ajouterait aux cours déjà en place. Fut décidée la création d'un diplôme d'études coloniales correspondant à celui de la faculté de médecine, et, à partir de 1902, l'ouverture d'un cours d'agriculture coloniale<sup>32</sup>, de produits coloniaux<sup>33</sup>, d'hygiène coloniale<sup>34</sup>, d'histoire de la colonisation et de géographie coloniale<sup>35</sup>... Les musées pédagogiques serviraient de supports à l'enseignement. Saisi des propositions du conseil d'administration de l'Institut colonial, sitôt après sa réunion du 23 janvier 1902, le recteur de l'académie de Bordeaux s'empressa de communiquer le rapport au conseil de l'Université, qui chargea une grande commission d'étudier à son tour cette affaire. Le 13 mai 1902, le directeur de l'école supérieure de commerce et le conseil de l'Université désignèrent les professeurs chargés de l'enseignement colonial. Le 4 novembre 1902, dans le grand amphithéâtre de l'école supérieure de commerce, rue Saint-Sernin, fut ouverte la section d'études coloniales fondée, avec le concours de l'Université et de l'école supérieure de commerce, par l'Institut colonial de Bordeaux<sup>36</sup>. En 1910, la municipalité donna de nouveaux statuts à l'Institut colonial ; l'enseignement, jusque-là dispensé à l'école supérieure de commerce, fut transféré à la faculté des lettres grâce au recteur Thamin. Les cours avaient lieu en soirée à partir de 20 h 30 afin de permettre aux employés de commerce, aux ouvriers et aux étudiants de pouvoir les suivre sans gêner leur emploi du temps. Malheureusement, en dépit des efforts du conseil d'administration, il ne fut possible d'obtenir, pour les élèves pourvus du diplôme d'études coloniales, aucun avantage de carrière, pas plus dans les administrations publiques que dans les maisons de commerce colonial. Très vite, les élèves se désintéressèrent de l'enseignement dont ils ne tiraient aucun bénéfice immédiat. Le conseil d'administration se résigna en 1921 à supprimer les cours d'études coloniales à l'exception des cours d'arabe auxquels tous les élèves se montraient

31. Emile Laparra, « Rapport sur les travaux des Amis de l'université de Bordeaux, le 16 février 1900 », *Bulletin de la Société des amis de l'université de Bordeaux*, 1900, n° 7.

32. Professé une heure par semaine par le Dr Lucien Beille, agrégé de la faculté de médecine.

33. Deux heures par semaine, le premier semestre et une heure le deuxième par Hugot, docteur en sciences physiques.

34. Professé une heure par semaine, en deuxième année, par le professeur de la faculté de médecine Le Dantec.

35. Cours donné par Henri Lorin une heure par semaine.

36. Julien Manès, *Rapport au conseil d'administration de l'Institut Colonial, séance du 20 décembre 1902*, Gounouihou, 1903.

assidus. Mais l'Institut colonial ne demeura pas sur cet échec : dès 1919, Albert Sarraut, ministre des Colonies, montra la voie en lui suggérant de créer un cours supérieur de civilisation indochinoise subventionné par le gouvernement général de l'Indochine. Bordeaux paraissait indiqué pour être le siège d'un haut enseignement colonial « analogue à celui que les étudiants trouvaient autrefois dans les universités allemandes »<sup>37</sup>.

A la suite de longs pourparlers aux cours desquels l'Institut colonial trouva l'appui le plus empressé de la part de l'Université, un arrêté du ministre de l'Instruction publique intervint le 28 octobre 1926 autorisant la faculté des lettres de l'université de Bordeaux à délivrer un certificat d'études supérieures portant le titre de certificat d'études coloniales : « L'enseignement colonial est entré officiellement dans l'enseignement supérieur de la faculté des lettres de Bordeaux et peut être choisi comme l'une des matières ouvrant le droit à la licence de lettres. »

En 1929, dans le cadre de son enseignement, l'Institut colonial, qui fut reconnu d'utilité publique, fut rattaché officiellement à la faculté des lettres de Bordeaux : « J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 18 décembre renfermant la copie du décret du 28 mai 1927 qui a approuvé le projet de convention intervenue entre la faculté des lettres et l'Institut colonial en vue du rattachement de l'institut à cette Faculté »<sup>38</sup>.

### ***L'école de Santé navale et coloniale***

Après une lutte avec les Lyonnais, le 22 juillet 1890, Bordeaux fut désigné pour être le siège de l'école principale du service de la santé de la Marine. Pour maintenir la présence de la prestigieuse école à Bordeaux, cours de la Marne, la ville fit de gros efforts financiers pour participer à la réalisation de locaux modernes. Liés par son enseignement à la faculté de médecine, les étudiants de l'école de Santé navale, laquelle comportait deux sections, l'une navale et l'autre coloniale, furent, dès la fondation de l'Institut colonial bordelais, invités à profiter des différents musées et annexes pouvant servir à compléter leur enseignement.

Après avoir mis tout en œuvre pour affirmer sa vocation coloniale, Bordeaux dut faire face, en 1900, à « un nouveau danger » quand la Ville de Marseille tenta « d'attirer à elle » les étudiants qui se destinaient à la médecine coloniale, en créant une école coloniale. Le conseil municipal, dans sa séance du 16 juillet 1902, affirma sa volonté de conserver à Bordeaux son école d'application du service de santé coloniale. Une lettre de soutien du député d'Angoulême, Mulac, fut envoyée le 18 juillet 1902 à Charles Chaumet, chargé de l'affaire, et publiée dans *La Petite Gironde*<sup>39</sup>.

En janvier 1904, l'école accueillit dans ses locaux le ministre de la Marine, Pelletan, accompagné de son chef de cabinet, Tissier, qui félicitèrent le directeur Bertrand « de la bonne organisation de l'école, de la bonne tenue et de l'excellente conduite des élèves »<sup>40</sup>. Le ministre visita ensuite le musée de la faculté de médecine, sous la conduite du doyen Albert Pitres. Malgré le soutien de Pelletan, affirmé dans son discours, Marseille obtint satisfaction par décret du 3 octobre 1905. Un an plus tard, les Bordelais furent rassurés : « Aucune modification à l'organisation de l'École de Bordeaux » ne serait apportée, « c'est-à-dire les troupes coloniales ne seraient pas enlevées à l'école principale du service de santé et de la Marine »<sup>41</sup>.

En 1911, ce fut à son tour Lyon qui demanda le transfert de l'école de Bordeaux, projet qui inquiéta fortement les Bordelais. Comme pour Marseille, en 1906, Charles Chaumet intervint et l'idée fut abandonnée. Une nouvelle fois en 1924, Bordeaux dut justifier la présence de l'école, en mettant en avant toute l'énergie que la ville avait déployée pour son amélioration.

Perpétuellement dans l'incertitude de voir maintenir son école de Santé navale et coloniale, les Bordelais furent en compétition avec Marseille et Lyon qui, eux aussi, entendaient affirmer leurs identités coloniales à travers l'enseignement universitaire.

### ***Bordeaux et l'outre-mer : un lien jamais rompu***

Pendant plusieurs décennies, Bordeaux affirma fièrement son identité coloniale à travers ses manifestations culturelles et le dynamisme de ses activités maritimes et industrielles (fig. 11). L'élan colonisateur ne s'était pas arrêté à une simple propagande politique et mercantile : ce fut avant tout la mobilisation d'énergies humaines qui, dans la passion de l'histoire en marche, ont mis en scène leurs convictions à travers d'ambitieuses démonstrations. L'histoire oubliée parfois qu'au sein

37. Note sur l'Institut Colonial de Bordeaux, 535 F1, AM.

38. Extrait d'une lettre datée 19 décembre 1929 de la chambre de commerce au président de l'Institut colonial.

39. *La Petite Gironde*, 18 juillet 1902.

40. « Le ministre de la Marine à Bordeaux. A l'école principale de la médecine navale et coloniale », *Gazette hebdomadaire des sciences médicales*, 31 janvier 1904, n° 5, Archives du Musée ethnographique de Bordeaux II, université Victor Segalen.

41. *Maintien du mode de recrutement du corps de santé des troupes coloniales, École principale du service de santé de la Marine*, rapport présenté au conseil municipal du 19 décembre 1924.



Fig. 11. - Vue d'avion de la foire de Bordeaux en 1940.

même des élites locales, les métissages de gènes ou de cœur n'étaient pas si rares et ont pu aussi faire évoluer les discours au cours du temps.

En 2011, alors que nous fêtons l'année de l'outre-mer, la culture de l'« autre » est toujours présente. L'identité ultramarine s'inscrit encore pour de nombreuses villes comme Bordeaux, mais aussi Lyon, Marseille, Nantes, Rochefort, Cherbourg, La Rochelle, dans le patrimoine local, une présence

encore nettement perceptible *intra muros*. Les expositions se succèdent partout en France, même dans les lieux les plus inattendus : récemment le musée de Saint-Martin de Ré propose une exposition intitulée « Le goût des Autres. Regard occidental sur les sociétés extra-européennes. 1800-1914 ». Pour justifier la présence de ses collections extra-européennes, la petite ville évoque l'effervescence des liens maritimes entre l'Europe du Nord et l'Asie et la Charente-Maritime au cours de l'histoire. De même, Bordeaux inaugure en janvier 2011 son musée d'ethnographie de la Faculté de Médecine, ancien musée d'ethnographie et d'études coloniales.

De plus, la persistance des foires internationales (Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Metz, etc.) montre que l'histoire des expositions universelles est encore vivante, car elle s'inscrit encore, pour de nombreuses villes dans le patrimoine local. Il y a donc une continuité devenue une réelle tradition, qui nourrit l'identité même de ces villes. La diversité des objets rapportés d'Afrique, d'Océanie, d'Amérique et d'Asie, conservés dans les musées régionaux, en est encore la preuve, et se fait le porte-parole de ce pluralisme culturel tant revendiqué par les musées, les expositions et les foires actuels. Elle témoigne aussi d'un véritable goût pour l'ailleurs et pour la différence.

Pour le meilleur comme pour le pire, la richesse incontestable des faits historiques révèle que l'histoire des outre-mers a toujours été liée à la ville de Bordeaux.

## Bibliographie

N.B. Les références aux sources, même imprimées, sont données dans les notes infrapaginales.

Bancel *et al.* 2002 : Bancel, Nicolas, Blanchard, Pascal, Boëtsch, Gilles, et Lemaire, Sandrine, *Zoos humains. Au temps des exhibitions humaines*, Paris, La Découverte, 2002.

Bénard, 1899 : Bénard, Charles, *Histoire des expositions*, Bordeaux, Gounouilhau, 1899.

Boulanger, 1991 : Boulanger, Sylvie, *Les Expositions régionales, nationales et internationales en Seine-Inférieure, dans la seconde moitié du XIXe siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. Chaline, Université de Rouen, Institut d'Histoire, 1991.

Bourdoiseau et Khiari 1995 : Bourdoiseau, Georges, Khiari, Fouad, *700 ans de Foires à Bordeaux*, Editions Confluences, Comité des expositions, 1995.

Butel, Paul, « Bordeaux et l'Afrique noire dans la première moitié du XIXe siècle : l'exemple de la maison Delile Jay », *op.cit.*, p. 310.

Girardet, 1972 : Girardet, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, La Table Ronde, 1972, réédité en Poche Pluriel en 2005.

Lozère, 2007 : Lozère, Christelle, *Bordeaux colonial*, Editions Ouest France, 2007.

Maurel, 1953 : Maurel, Jean, « Bordeaux et la Pacification du Sénégal », *Annales de la Faculté de Droit de l'Université de Bordeaux*, Bordeaux, Imprimerie Bière, 1953.

Saint-Martin, 1989 : Saint-Martin, Yves-Jean, *Le Sénégal sous le second empire. Naissance d'un empire colonial (1850-1871)*, Paris Editions Karthala, 1989, p. 265-266.

Servien, 1991 : Servien, Henri, *La fabuleuse épopée de l'Afrique française, aventuriers et missionnaires de la plus grande France*, Editions Elor, collection Chemins et aventures, 1991, Tome 2, p.72.

Simon, 1985 : Simon, Magalie, *Le Musée Bonie : une collection bordelaise au XIXe siècle*, maîtrise d'histoire de l'art, Bordeaux III, 1985.